

Devenez animateur sportif !



Activité
Rémunérée

Plaisir et
Convivialité

Pourquoi Pas VOUS ?

- * Activité rémunérée
- * Formation au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Les Points Forts du CQP :

- Diplôme professionnel multisports et tous publics
- Nombreux secteurs d'intervention
- Évolution possible vers BPJEPS

Pour s'informer et s'inscrire à la formation :

CODEP (comité départemental de gymnastique volontaire)

Tél : 02 37 33 09 74